

# RAID NATURAL TROPHÉE Jeunes

## RÈGLEMENT

### Art 1 :

Les 4 épreuves :

- VTT-orientation : catég 9/11 : 8 Km – catég 12/15 : 10 Km
- Canoë-orientation : pour les 2 Catég : 2,2 Km
- Relai-tirs
- Orientation-Photo : pour les 2 Catég : 4 Km

### Art 2 : Règlement spécifique

Les circuits du raid sont déposés à la sous préfecture.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription

Le raid est ouvert aux jeunes entre 9 et 15 ans accompagnés d'un animateur adulte

### Art 3 : Déroulement du raid

Le raid a lieu le jeudi 22 octobre et vendredi 23 octobre 2020.

Le lieu de rendez-vous est fixé au camping municipal de Dampierre sur Boutonne (17470)

Remise des dossards (Salle municipale)	À partir de 8h30
Briefing salle municipale*	8h45
Ralliement vers les différents points de départ	9h
Départ de la première épreuve en décalé	À partir 9h30

\* les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable)

### Art 4 : Parcours

Les parcours se dérouleront principalement en milieu naturel. Les concurrents se doivent de respecter l'environnement et de ne pas jeter de déchets dans la nature.

Pour certaines épreuves les routes seront protégées par des signaleurs ; mais vous devez respectez le code de la route.

### Art 5 : Composition des équipes

Les équipes sont composées de 6 concurrents : 5 jeunes et 1 animateur

### Art 6 : Classement

2 types de classement : catégorie 9/11 ans ; catégorie 12/15 ans

Le Classement est effectué pour la VTT-O , le Canoe-O et la CO-Photo selon:

- le nombre de balises validées
- le temps réalisé
- des bonus selon les tirs

Le classement est effectué pour les Relais selon le temps réalisé et les bonus des tirs

le classement final sera déterminé par l'addition des places à chacune des 4 épreuves .

### Art 7 : Règlement particulier du raid / les pénalités

Objet	Pénalités
Balise non pointée (par <b>l'ensemble</b> des <b>6</b> équipiers)	500 points
Non respect des consignes données par l'organisateur Non respect des consignes de sécurité	2000 points
Emprunter une route interdite	1000 points
Abandon d'un équipier (sauf sur blessure constatée)	15% du temps de l'épreuve
Non port du casque en VTT	5000 points
Abandon de déchets sur le parcours	5000 points
Utilisation d'assistance ou de moyens de transport non autorisés	5000 points
Utilisation de matériels interdits (GPS, vélo électrique, téléphone -sauf pour appel des secours- ...)	5000 points
Non assistance à un concurrent en danger	5000 points

#### Art 7: Équipement obligatoire

- 1 VTT par concurrent + casque obligatoire
- 1 porte carte VTT (format A3) **conseillé** par équipe
  - du matériel de réparation
  - une boussole par équipe
  - un stylo( crayon de papier...)
- une pochette étanche pour les cartes
- 1 montre
- 1 téléphone par équipe **pour la sécurité** (dans une poche étanche)

#### Équipement nécessaire pour le confort et l'hébergement

- équipements sportifs
- matériels de couchage
- nécessaire de toilette

#### Art 8: Validation de votre inscription

Se pré-inscrire en ligne, dans un premier temps . L'inscription sera validée après contact avec le responsable du Raid Jeunes .

A l'inscription, les concurrents acceptent l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Le Montant de l'inscription est de 225,00 € par équipe de 6. Pour les modalités de paiement, voir avec le responsable des inscriptions.

#### Art 9: Déroulement des épreuves

##### Epreuves proposées :

pendant deux jours, pratiquez plusieurs activités sportives de pleine nature.

##### jeudi 22 octobre matin

- catég 9/11 :
  - ✓ gr 1 : CO-photo
  - ✓ gr 2 : Canöe-orientation
- catég 12/15 :
  - ✓ gr 3 : VTT-O
  - ✓ gr 4 : Relais

##### jeudi 22 octobre après-midi :

- catég 9/11 :
  - ✓ gr 1 : Canoe-orientation
  - ✓ gr 2 : CO-Photo
- catég 12/15 :
  - ✓ gr 3 : Relais
  - ✓ gr 4 : VTT-O

vendredi 23 octobre matin

- catég 9/11 :
  - ✓ gr 1 : VTT-O
  - ✓ gr 2 : Relais
- catég 12/15 :
  - ✓ gr 3 : CO-Photo
  - ✓ gr 4 : Canoe-orientation

vendredi 23 octobre après-midi :

- catég 9/11 :
  - ✓ gr 1 : Relais
  - ✓ gr 2 : VTT-O
- catég 12/15 :
  - ✓ gr 3 : Canoë-orient
  - ✓ gr 4 : CO-Photo

*Une carte par Epreuve*

Art 11: Droits d'engagement

Les frais d'inscription couvrent la participation aux épreuves, les repas du jeudi midi et vendredi midi.

**L'organisation du Raid  
A.V.E.C.**